

# Assemblée générale ordinaire Akhilleus du 9 octobre 2021

(Maison des Associations, avenue Pasteur, 10000 TROYES)



Nombre d'adhérents présents ou représentés : 90

Le quorum fixé par les statuts (10% des membres présents ou représentés) est atteint.

L'Assemblée générale est animée par Isabelle Kauffmann (Présidente), Simon Vienne (Trésorier), Laurent Dry (Secrétaire), Christian Marcellot (coordinateur technique). Merci pour leur présence et/ou leur aide et leur soutien technique à Eloïse Deravet, Jonathan Massard, Nathalie Bouissou et Flavien Cholet (excusé car travaillant le samedi matin dans nos locaux), salariés de l'association, ainsi qu'à Martine Vauchez, membre du Conseil d'administration.

Nous remercions Sibylle Bertail (Conseil départemental de l'Aube), Marc Bret (ville de Troyes) et Arnaud Magloire (maire de Sainte-Savine) pour leur présence, leur soutien et leurs encouragements.

Excusés : Fabien Mazonot, CTR COREG EPGV Grand Est ; Marie-Angèle Paciel Présidente du COREG EPGV Grand Est ; Karine Southon-Bastard, DDETSPP

## I. Rapport moral

Le 12 juillet 2022, à la fin de cette saison, Akhilleus fêtera les 10 ans de sa fondation (le 12 juillet 2012 s'est déroulée l'Assemblée générale constitutive de l'association).

Que de chemin parcouru, depuis les deux cours hebdomadaires et méridiens de cross-training proposés par Christian Marcellot aux 18 adhérents de la première année, majoritairement ses collègues de travail d'alors, dont certains sont restés jusqu'à aujourd'hui des fidèles de l'association.

La croissance d'Akhilleus a montré le bien-fondé de la recette d'origine : mixité et adaptation des séances à tous les niveaux sportifs, importance fondamentale de l'explication permettant de donner

du sens aux exercices, mise en pratique des découvertes scientifiques les plus récentes, et, chapeautant tout cela, prise en compte fondamentale de l'humain avant tout.

De ce fait, malgré le succès, Akhilleus est restée fidèle à sa structure associative d'origine. La présence des adhérents à l'Assemblée Générale annuelle, l'implication des bénévoles au Conseil d'administration, au Bureau, et dans toutes les activités organisées par Akhilleus, l'absence de recherche de bénéfices, l'absence de publicité commerciale (l'essentiel de nos adhérents nous arrivent par le bouche à oreille), notre souci permanent de toucher tous types de publics, y compris ceux traditionnellement très éloignés des préoccupations des entreprises privées), tout ceci le prouve : Akhilleus est bien une association loi 1901 et non pas une structure commerciale. Sa reconnaissance comme Maison Sport-Santé en 2020 sanctionne l'importance que nous donnons à tenter de mettre en mouvement tous types de publics, y compris les plus fragiles physiquement, dans un souci de santé et de maintien de l'activité.

Alors, bien sûr, au cours de ces presque 10 années d'existence, Akhilleus a dû s'adapter, et son fonctionnement, au-delà des fondamentaux évoqués à l'instant, n'a plus grand chose à voir avec celui de 2012. Il a en effet fallu faire face à une double problématique : l'adaptation à la multiplication des adhérents (près de 1000 à la rentrée 2019) et, comme partout, l'adaptation à la crise sanitaire qui nous a frappés en 2020 et qui a complètement rebattu les cartes de notre pratique. Cela a eu pour conséquence :

- des embauches de salariés : 12 aujourd'hui (dont 10 à temps plein, et un apprenti), auxquels s'ajoutent deux **volontaire du Services civique**. La grande nouveauté a été, à la rentrée 2019, l'embauche de la première salariée administrative, visant à prendre le relais, face à l'explosion des adhésions, des bénévoles qui n'étaient plus en mesure de faire face à la masse de travail. L'équipe administrative s'est, depuis, étoffée, renforcée par les importants besoins numériques, et est aujourd'hui chapeautée par Nathalie Bouissou, qui nous a rejoint en cette rentrée comme coordinatrice administrative de la structure, travaillant main dans la main avec Christian, coordinateur technique.
- l'investissement en 2019 dans des locaux propres à l'association **au centre commercial du Cygne à La Chapelle Saint-Luc**, désormais au cœur de son fonctionnement (bureaux, lieux de réunion, mais aussi de certains cours...).
- une restructuration des activités avec, notamment, un fonctionnement, désormais majoritairement en mode « projets ». Cette évolution a été le moyen de notre survie lorsque les cours ont dû s'arrêter, mettant en péril tout ce qui avait été construit depuis 2012, notre relation à nos pratiquants, mais aussi tous les emplois créés. Akhilleus a tenté de maintenir le lien en investissant dans les cours en vidéo à destination de ses adhérents. Nombre d'entre eux nous ont manifesté au cours de cette période un soutien sans faille (le fait même de ne pas exiger un remboursement de la cotisation en ces temps difficiles montre que le caractère associatif et non commercial de notre structure est soutenu par un grand nombre, à défaut de tous...), et nous les remercions encore une fois. Mais cette énergie, pour dire les choses clairement, n'a pas du tout été rentable financièrement, et les finances d'Akhilleus ont été bien malmenées au cours de la période. Avec la reprise d'activité, les cours ne peuvent plus être suivis qu'en petits groupes, ce qui implique la généralisation des tarifs « petits groupes » autrefois pratiqués uniquement sur certains cours (certains adhérents nous en font actuellement le reproche, mais il nous est impossible, sans cela, d'assurer la viabilité financière de ces séances). Cependant, les cours traditionnels en face à face avec nos

adhérents ne constituent désormais qu'une part minoritaire des rentrées d'argent de l'association. Notre survie est passée par la réponse à des appels à projets, qui nous permettent de diversifier nos activités, de toucher davantage de personnes éloignées de toute activité physique, et de bénéficier des subventions liées à ces projets.

La rentrée 2021 a été très compliquée :

- Nous avons dû, au cours de l'été, adapter sans cesse les perspectives de la reprise aux décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire. La mise en place du Pass sanitaire a généré, comme partout, des états d'âme et des tensions, au sein de l'équipe dirigeante et salariée, comme avec certains de nos adhérents.
- L'attribution des salles par les municipalités est parfois arrivée tardivement et les lieux et créneaux traditionnels n'ont pas toujours été reconduits.
- 3 salariés ont manqué à l'appel en cette rentrée, pour congé pathologique pré-natal, congé paternité, et refus de se soumettre au Pass sanitaire.
- Tout cela alors même que des nouveaux salariés nous ont rejoints, qui doivent être guidés dans leur intégration dans l'association.

Au nom du Conseil d'administration d'Akhilleus, nous adressons nos remerciements les plus admiratifs aux deux maîtres d'œuvre qui, dans la tempête, ont permis à cette rentrée de s'effectuer envers en contre tout : Christian Marcellot, et Nathalie Bouissou (cette dernière, rappelons-le, n'étant alors que bénévole de l'association, même si en phase de recrutement), secondés, et nous les remercions aussi chaleureusement, par certains salariés qui ont su faire passer l'intérêt collectif avant leurs sentiments personnels, dans une période riche en manifestations passionnelles.

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

## **II. Rapport d'activités 2020-2021**

### **1. Ressources humaines**

- Embauches
  - o Elodie PINART, responsable administrative et chargée du développement numérique (suite à la démission d'Odile SAMSON) ;
  - o Benjamin POIRATON, éducateur sportif spécialisé APA pour la prise en charge de la Maison Sport-Santé ;
  - o Maxime BAROTTE, éducateur sportif spécialisé APA pour la Maison Sport-Santé et les bilans (à partir de juin 2021) ;
  - o Jean-Jacques CARLE, volontaire du Service civique pour l'accompagnement numérique des seniors ;
  - o Vincent MOUNIER DEWANCKER et Maxime GODET, volontaires du Service civique pour la création d'un nouveau site internet ;
  - o Chantal FURLANETTO, volontaire du Service civique pour la mise en place des tours d'Europe en pédaliers.
- Prestation de service : Coralie MONDOLOT pour les cours de yoga.

- Stagiaires
  - o Jonathan MASSARD et Lucas ROLLIN, licence pro ;
  - o Jérôme GARRET, CQP ;
  - o Jason GIRARDIN, stagiaire en formation MMI à l'IUT, responsable du studio vidéo.

## **2. Partenariats et conventions**

Les partenariats et conventions se sont poursuivis avec : GV Saint-Julien, GV Pont-Sainte-Marie, GV Marie de Champagne, Barbotaine (GV Barberey), LTR Sport, JSVPO (Vanne Pays d'Othe), Pavillon Sainte-Julie, Bercenay loisirs, ADMR, EHPAD, résidences seniors.

Un immense merci à ces partenaires qui sont restés solidaires pendant la période de crise et qui ont payé les factures afin de nous permettre de produire des vidéos.

## **3. Aménagement des locaux**

Poursuite de l'aménagement des sous-sols pour multiplier les lieux de travail (l'augmentation du nombre de salariés et la diversification des tâches rendent tous les mètres carrés précieux...) et aménagement de zones dans tout l'espace du Cygne pour respecter les distanciations imposées par la crise sanitaire.

## **4. Activités**

### ➤ **Cours**

- o A la rentrée de septembre 2020, multiplication des cours liée à la nécessité de mettre fin aux cours dits « collectifs » dans le contexte sanitaire de la pandémie de Covid. Limitation des participants à 10 ou 15 (en fonction du local utilisé) avec strict aménagement de l'espace, fin des déplacements, adaptation des cours fondés sur le collectif et les contacts (cross-training remplacé par cardio et renforcement musculaire individuel).
- o Développement des cours en ligne, avec possibilité d'abonnement spécifique, pour permettre la poursuite des activités même en situation de couvre-feu ou de confinement. Nous avons fait le choix de déposer nos vidéos sur Vimeo afin de garder un service réservé aux membres (ce que Youtube n'aurait pas permis).
- o Arrêt des cours dès les vacances de la Toussaint (2<sup>e</sup> confinement). Après les tournages à la maison pendant le premier confinement, l'association a évolué et créé 2 studios fond vert avec du matériel vidéo pour un environnement professionnel grâce à l'accompagnement financier du département de l'Aube.
- o Création de coffrets avec clé USB avec des programmes vidéos pour tous : cardio, postural, fitball, femmes enceintes, préparation au foot, ados...
- o Au moment de la réouverture possible du mois de juin, le choix a été fait de rester en distanciel exclusif, c'est-à-dire privilégier un public le plus large possible plutôt que favoriser des tout petits groupes de 9 dans une seule salle accessible (sans parler des problèmes d'organisation que représente la sélection des VIP !).

### ➤ **Actions et programmes**

Reconnue « Maison Sport-Santé », Akhilleus prend très à cœur sa mission (notamment à destination des personnes fragilisées), et poursuit la création de partenariats et le

développement de multiples projets permettant de répondre aux besoins qui se font sentir sur le terrain :

- Actions à destination des ADMR + APF, ADAPT et autres associations liées au handicap ;
- poursuite de la vélo-école ;
- lancement du tour d'Europe virtuel en pédalier (à destination des seniors, en particulier dans les EHPAD). Ce programme a obtenu un gros succès grâce à un travail conjoint des salariés, ainsi qu'au partenariat avec le bailleur social Mon Logis et les APF. Il a été un support pour sortir de l'isolement des personnes fragilisées et sédentaires. Les visites à domicile ont vu le jour pendant cette période et se sont développées tout au long de l'année pour devenir notre marque de fabrique ;
- création de programmes vidéo spécifiques, diffusés sur le Grand Est grâce au réseau de la FFEPGV : Amplitude, Courir et Poids de corps.
- rédaction de nombreux projets permise notamment grâce au bénévolat de Nathalie BOUISSOU (354 heures entre décembre 2020 et août 2021), membre élue du CA (et que l'on a sollicité pour intégrer l'équipe salariée, après avoir identifié des besoins administratifs non satisfaits et reconnu la pertinence de son profil).

➤ **Participation à diverses manifestations**

- Téléthon : journée filmée non-stop dans nos locaux du Cygne (5 décembre 2020) ;
- Trail de l'APF (février 2021) ;
- Journée internationale des droits des femmes (8 mars 2021) ;

## **5. Subventions**

Nos subventions sont de 2 ordres :

- accompagnement de la structure : aide à l'emploi pour Flavien CHOLET, Elodie PINART et Benjamin POIRATON ;
- accompagnement des projets répondant à un besoin du territoire auprès des publics fragilisés et financés par l'État : vélo-école ; tour d'Europe en pédalier ; Ma séance, ma pote et moi...

*Le rapport d'activités 2020-2021 est adopté à l'unanimité.*

## **III. Bilan financier 2020-2021 et budget prévisionnel 2021-2022**

➤ **Bilan financier pour la saison 2020-2021**

Par choix éthique, par respect pour notre engagement en tant qu'employeur à l'égard de nos salariés, et afin de tenter de maintenir intacte leur motivation pour participer à la survie-même de l'association, nous avons fait le choix de maintenir les salaires à 100%, ce qui a eu un gros impact sur

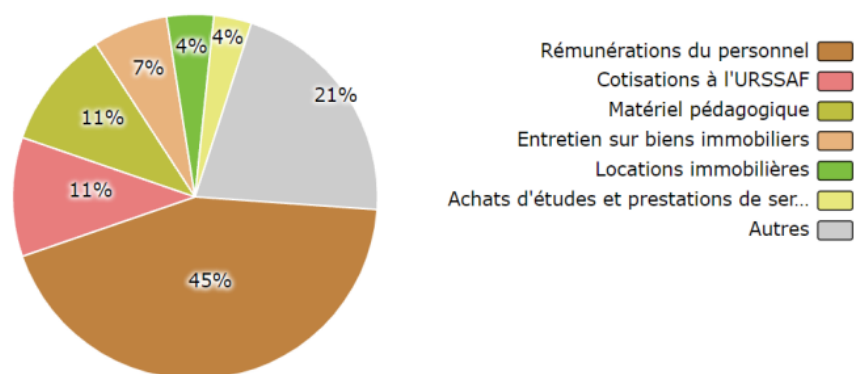
nos finances.

La création de l'offre en distanciel a permis de conserver une dynamique et le lien avec nos adhérents mais n'a pas permis de couvrir les produits qu'une saison traditionnelle aurait générés.

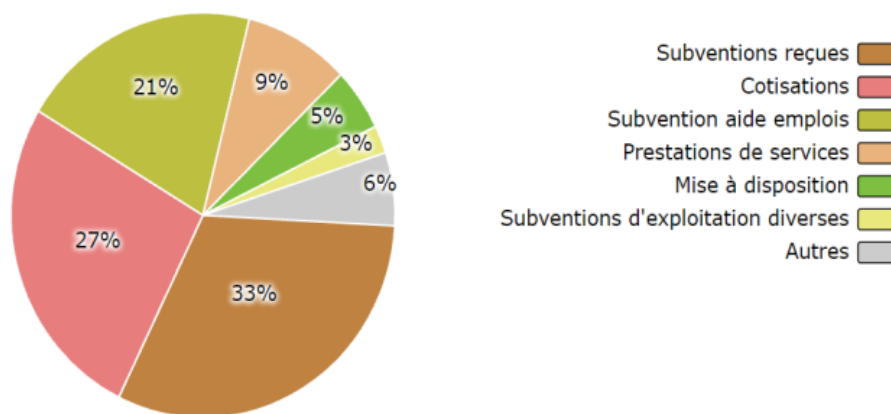
Nous clôturons cette saison avec un déficit de 11 032,75 €.

Charges : 375 862,03 €

Produits : 364 829,28 €



Répartition dépenses



Répartition recettes

Le prêt garanti par l'Etat, accordé lors du confinement de mars 2020, d'un montant de 38 400€ fait l'objet d'un report du remboursement de son échéance en 4 versements entre 2022 et 2025 (avec possibilité de versement anticipé).

Sur cet exercice nous avons obtenu une aide du Fonds solidaire de 30 000 € (3 mois à 10000€).

Un accompagnement avec le chômage partiel à hauteur de 55300 €.

Un accompagnement de notre comité régional et du départemental de la FFEPGV de 1396,98€.

Une gratuité de loyer sur 2 mois par notre bailleur Troyes Aube Habitat soit une valeur de 2x1 628,76€.

(Voir tableau détaillé en annexe.)

*Le bilan financier 2020-2021 est adopté à l'unanimité.*

### ➤ **Prévoyance**

Nous proposons à l'assemblée, un changement de fournisseur pour notre prévoyance et y intégrons la couverture du risque lié au maintien de salaire. Cela couvre l'obligation de l'employeur à compléter le salaire lors d'un arrêt de travail.

Montant annuel 3403,08 €.

(Il suffit d'un arrêt d'un mois pour rentabiliser cette option et cela permet de ne pas prendre sur notre trésorerie.)

*La proposition de mise en place du contrat prévoyance est adoptée à l'unanimité.*

### ➤ **Budget prévisionnel 2021-2022**

Charges : 485 125 €

Produits : 492 925 €

Prévision d'un excédent de 7800 €

(Voir tableau détaillé en annexe.)

*Le budget prévisionnel 2021-2022 est adopté à l'unanimité.*

### ➤ **Informations financières diverses :**

#### ○ **Cabinet comptable et contrôleur aux comptes**

L'expansion de l'association demande un suivi budgétaire et comptable que nous ne sommes plus en mesure d'assumer en temps et en technicité. Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, il a donc été décidé de faire appel à un cabinet comptable pour notre gestion, et de mettre en place un contrôleur aux comptes.

#### ○ **Priorités financières et plan d'action pour 2021-2022**

Nos priorités :

- retour à des exercices excédentaires ;
- reconstitution d'une épargne ;
- remboursement du prêt garanti par l'Etat.

Afin de lever de nouveaux fonds, nous proposons aux adhérents d'acheter des cartes de séances de vacances à partir des vacances d'automne 2021. Le montant des cartes viendra alimenter un fonds de reconstruction de notre épargne, et nous assurera la possibilité de tenir nos délais de remboursement du prêt garanti par l'Etat.

## IV. Évolution et projets 2021-2022

### 1. Organisation et ressources humaines



- Recrutement de :
  - Jonathan MASSARD, Lucas ROLLIN et Jérôme GARRET pour augmenter le nombre d'éducatrices sportives en raison des groupes restreints toujours d'actualité, pour réaliser des bilans sur le rapport des Auboïs à l'activité physique, pour poursuivre la diversification de nos activités, et pour prendre en charge les programmes ;
  - Elie AMOUR, volontaire du Service civique pour les photos et vidéos ;
  - Nathalie BOUSSOU comme coordinatrice administrative.
- Collaboration avec des compétences extérieures (sous forme de partenariats, sous-traitance ou stages) :
  - Romain NGUYEN de l'association Dragons Fées (Kung Fu) ;
  - Sages-femmes et kinésithérapeutes (femmes enceintes et autres).
- Nous avons mis fin aux contrats d'Audrey Bruy et de Benjamin Cortes.

### 2. Partenariats et conventions

- Reconstitution des partenariats et conventions avec : GV Saint-Julien, GV Pont-Sainte-Marie, GV Marie de Champagne, Barbotaine (GV Barberey), LTR Sport, JSVPO (Vanne Pays d'Othe), Pavillon Sainte-Julie, Bercenay loisirs, ADMR, EHPAD, résidences seniors et entreprises.
- Nouvelles associations partenaires :
  - AGUI (association de femmes africaines) ;
  - Aurore-Foyer auboïs (lutte contre l'exclusion) ;
  - Troyes Champagne Natation (préparation physique hors-eau dans nos locaux, et prévision de partenariat pour la mise en place d'adhésions mixtes TCN-Akhilleus) ;
- Partenariat avec les Maisons de quartiers pour ouvrir des séances au cœur des territoires de vie des publics fragilisés ;



- Ouverture de bureaux dans les quartiers pour réaliser les bilans d'évaluation de la condition physique des Aubeois (par prise de rendez-vous téléphonique ou par relais des acteurs sociaux dans les quartiers).

### **3. Activités et diversification d'Akhilleus**

- Proposition de nouvelles activités aux adhérents :
  - cours en extérieur : BungyPump (Jonathan et Lucas)
  - Kung Fu (avec Romain de l'association Dragons Fées)
  - Brasil Touch (avec Jérôme) ;
  - séances hybrides : présenciel/domicile (plusieurs cours par semaine) ;
  - cours enfants 3-7 ans (salle du Cygne le samedi matin avec Jérôme) (permet aussi aux parents accompagnant de pratiquer parallèlement dans la salle cardio (avec Flavien)).
- Création d'une salle cardio : mise à disposition des appareils aux membres d'Akhilleus, avec encadrement d'un éducateur ;
- Programme « Ma séance, ma pote et moi » : adaptation pour tenir compte au plus près des problématiques liées à la maltraitance familiale et à la violence sociétale (organisation de l'anonymat, adresse mail spécifique, service blanchisserie...) ;
- Développement des visites à domicile : programme d'accompagnement des seniors à domicile ;
- Déploiement de la vélo-école au cœur des quartiers : Pont-Sainte-Marie (Debussy) ; Saint-André-les-Vergers (Maugout) (Lucas) ;
- Encadrement et accompagnement de la diffusion du tour d'Europe en pédalier dans d'autres départements (Jura et Marne) ;
- Programme d'accueil et de pratique pour les jeunes en réflexion sur un changement de genre (en partenariat avec l'Hôpital de Troyes) ;
- Projet expérimental d'aide aux devoirs aux Sénardes (avec projet de déploiement futur dans d'autres Maisons de quartiers) : mise en condition des enfants (apaisement, concentration, stimulation...) ;
- Étude sur l'autisme : conduite dans nos locaux par l'Hôpital de Troyes = accueil le lundi et le mercredi d'enfants autistes avec leurs parents, et travail autour de l'apprentissage du mouvement par mimétisme (accueil parallèle des parents pour inciter à la reprise d'activité physique) ;
- Maison d'édition : projet toujours d'actualité mais qui a pris du retard (contexte sanitaire) ;
- Refonte du site internet (Vincent Mounier et Maxime Godet).

### **4. Aménagement des locaux**

- Poursuite de l'extension des locaux pour faire face aux besoins : projet de location de la cellule voisine des locaux d'Akhilleus au Cygne, libérée par son locataire, dans le courant de la saison (conditionné à l'obtention d'un accompagnement financier) ;
- Équipement de la salle cardio par l'achat de produits reconditionnés (avec le soutien du département de l'Aube) ;
- Aménagement de la tisanerie : espace d'accueil et de convivialité.

*Les projets 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.*

## V. Confirmation de l'élection du Conseil d'administration désigné virtuellement l'an dernier

La saison 2020-2021 était celle du renouvellement de notre Conseil d'administration, élu tous les 4 ans. En raison de la situation sanitaire, les votes se sont faits par mails. Pour réaffirmer la légitimité du Conseil d'administration ainsi désigné, nous avons fait le choix de faire confirmer l'élection, de façon plus respectueuse des statuts de l'association.

Remarque : un changement par rapport à l'an dernier : Nathalie Bouissou a quitté le Conseil d'administration pour devenir salariée d'Akhilleus comme coordinatrice administrative.

*L'élection du Conseil d'administration pour le mandat 2020-2024 est validée à l'unanimité.*

## VI. Révision du règlement intérieur

Les nombreuses évolutions connues par Akhilleus depuis la rédaction du 1<sup>er</sup> règlement intérieur ont nécessité une révision de celui-ci. Les grandes lignes restent identiques. Nous y supprimons l'évocation d'Akhilleus Sainte-Savine qui n'a plus lieu d'être, nous y réaffirmons plus clairement notre attachement à certaines valeurs fondamentales (d'autant que nos projets s'inscrivent toujours plus dans cette défense de ces valeurs), et à certaines règles de fonctionnement (au vu de questions qui ont pu se poser à nos éducateurs au cours de ces dernières années).

*La révision du règlement intérieur est validée à l'unanimité.*

## V. Questions diverses

Une interrogation sur le faible coût des charges sociales liées à notre masse salariale : elle résulte des types de contrats auxquels Akhilleus a recours (CDII, apprentissage, volontaires service civique).

L'Assemblée générale est levée à midi.

*Rédaction du procès-verbal : Laurent Dry, Secrétaire*

Signatures

Isabelle Kauffmann, Présidente



Simon Vienne, Trésorier



Laurent Dry, Secrétaire



# Annexes

## Bilan financier 2020-2021

### Akhilleus – Compte de résultat

Exercice : Exercice 2020-2021 (en cours, du 01/09/2020 au 31/08/2021, généré le 05/10/2021)



Charges			Produits		
604	Achats d'études et prestations de services	11 705,00	701	Ventes de produits finis	2 735,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	9 502,61	706	Prestations de services	31 933,18
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	3 833,64	707	Ventes de marchandises	78,23
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	2 352,91	740	Subventions reçues	116 985,33
6064	Fournitures administratives	4 506,88	741	Subvention aide emplois	73 300,00
6065	Petits logiciels	1 579,57	748	Subventions d'exploitation diverses	7 816,59
6068	Autres fournitures & matières	6 010,34	7542	Mécénats	3 300,00
607	Achats de marchandises	2 587,90	755	Contributions financières	6 593,90
6071	Achat de marchandise à destination des salariés et bénévoles	326,83	756	Cotisations	96 246,21
6132	Locations immobilières	14 673,84	768	Autres produits financiers	315,24
6152	Entretien sur biens immobiliers	24 756,68	7780	Manifestations diverses	7 571,80
616	Primes d'assurance	2 255,46	7780A	Mise à disposition	17 953,80
6183	Documentation technique	379,21			
623	Publicité, publications, relations publiques	5 225,42			
625	Déplacements, missions et réceptions	649,85			
626	Frais postaux et de télécommunications	2 801,58			
627	Services bancaires et assimilés	168,51			
628	Divers	3 779,69			
6333	Formation professionnelle continue	2 205,20			
641	Rémunérations du personnel	168 085,31			
6413	Primes et gratifications	6 650,00			
6451	Cotisations à l'URSSAF	39 566,96			
6452	Cotisations aux mutuelles	3 603,06			
6453	Cotisations caisses de retraites et de prévoy	8 928,05			
6475	Médecine du travail, pharmacie	417,69			
648	Autres charges de personnel	2 688,25			
652	Licences fédérales	7 907,38			

670A	Matériel pédagogique	38 714,21
------	----------------------	-----------

Total		375 862,03
-------	--	------------

Total		364 829,28
-------	--	------------

Résultat (perte)		-11 032,75
------------------	--	------------

Toutes les écritures sont libellées en €.

## Budget prévisionnel 2021-2022

Charges	Produits																																																																																																																																								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>60 - Achats</b></td> <td style="text-align: right;"><b>30 550</b></td> </tr> <tr> <td>- Achat d'études et de prestations de services</td> <td style="text-align: right;">15000</td> </tr> <tr> <td>- Achats non stockés de matières et fournitures</td> <td style="text-align: right;">2750</td> </tr> <tr> <td>- Fournitures non stockables (eau, énergie)</td> <td style="text-align: right;">5400</td> </tr> <tr> <td>- Fournitures d'entretien et de petit équipement</td> <td style="text-align: right;">2000</td> </tr> <tr> <td>- Fournitures administratives</td> <td style="text-align: right;">5400</td> </tr> <tr> <td>- Autres fournitures</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>61 - Services extérieurs</b></td> <td style="text-align: right;"><b>28 100</b></td> </tr> <tr> <td>- Sous-traitance générale</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Locations mobilières et immobilières</td> <td style="text-align: right;">20400</td> </tr> <tr> <td>- Entretien et réparation</td> <td style="text-align: right;">4200</td> </tr> <tr> <td>- Assurances</td> <td style="text-align: right;">3000</td> </tr> <tr> <td>- Documentation</td> <td style="text-align: right;">500</td> </tr> <tr> <td>- Divers</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>62 - Autres services extérieurs</b></td> <td style="text-align: right;"><b>5 000</b></td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations intermédiaires et honoraires</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Publicité, publications</td> <td style="text-align: right;">2000</td> </tr> <tr> <td>- Déplacements, missions et réceptions</td> <td style="text-align: right;">800</td> </tr> <tr> <td>- Frais postaux et de télécommunication</td> <td style="text-align: right;">2000</td> </tr> <tr> <td>- Services bancaires</td> <td style="text-align: right;">200</td> </tr> <tr> <td>- Divers</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>63 - Impôts et taxes</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Impôts et taxes sur rémunérations</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres impôts et taxes</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>64 - Charges de personnel</b></td> <td style="text-align: right;"><b>412 200</b></td> </tr> <tr> <td>- Rémunération du personnel permanent</td> <td style="text-align: right;">320000</td> </tr> <tr> <td>- Rémunération du personnel contrat aidé</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Charges sociales</td> <td style="text-align: right;">80000</td> </tr> <tr> <td>- Autres charges de personnel</td> <td style="text-align: right;">12200</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>65 - Autres charges de gestion courante</b></td> <td style="text-align: right;"><b>9275</b></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>67 - Charges exceptionnelles</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>TOTAL DES CHARGES</b></td> <td style="text-align: right;"><b>485 125</b></td> </tr> </table>	<b>60 - Achats</b>	<b>30 550</b>	- Achat d'études et de prestations de services	15000	- Achats non stockés de matières et fournitures	2750	- Fournitures non stockables (eau, énergie)	5400	- Fournitures d'entretien et de petit équipement	2000	- Fournitures administratives	5400	- Autres fournitures		<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>28 100</b>	- Sous-traitance générale		- Locations mobilières et immobilières	20400	- Entretien et réparation	4200	- Assurances	3000	- Documentation	500	- Divers		<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>5 000</b>	- Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Publicité, publications	2000	- Déplacements, missions et réceptions	800	- Frais postaux et de télécommunication	2000	- Services bancaires	200	- Divers		<b>63 - Impôts et taxes</b>		- Impôts et taxes sur rémunérations		- Autres impôts et taxes		<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>412 200</b>	- Rémunération du personnel permanent	320000	- Rémunération du personnel contrat aidé		- Charges sociales	80000	- Autres charges de personnel	12200	<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>9275</b>	<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>485 125</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>86. Emploi des contributions volontaires en nature</b></td> <td style="text-align: right;"><b>20 000</b></td> </tr> <tr> <td>- Secours en nature</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Mise à disposition gratuite biens / prestations</td> <td style="text-align: right;">20000</td> </tr> <tr> <td>- Personnels bénévoles</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b></td> <td style="text-align: right;"><b>31 000</b></td> </tr> <tr> <td>- Marchandises</td> <td style="text-align: right;">10000</td> </tr> <tr> <td>- Prestations de services</td> <td style="text-align: right;">21000</td> </tr> <tr> <td>- Produits des activités annexes</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>74 - Subventions d'exploitation</b></td> <td style="text-align: right;"><b>247 500</b></td> </tr> <tr> <td>- Etat (à détailler) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>MSS</td> <td style="text-align: right;">35000</td> </tr> <tr> <td>subventions projets</td> <td style="text-align: right;">35000</td> </tr> <tr> <td>- Région(s) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ans</td> <td style="text-align: right;">43500</td> </tr> <tr> <td>- Département(s) :</td> <td style="text-align: right;">120000</td> </tr> <tr> <td>fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">8000</td> </tr> <tr> <td>- Commune(s) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Organismes sociaux (à détailler) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Fonds européens</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Apprentissage</td> <td style="text-align: right;">8000</td> </tr> <tr> <td>- Autres (précisez) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>75 - Autres produits de gestion courante</b></td> <td style="text-align: right;"><b>172 425</b></td> </tr> <tr> <td>- Cotisations et conventions don et necenat</td> <td style="text-align: right;">168425</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">4000</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>76 - Produits financiers</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>77 - Produits exceptionnels</b></td> <td style="text-align: right;"><b>42000</b></td> </tr> <tr> <td>- Manifestations diverses</td> <td style="text-align: right;">10000</td> </tr> <tr> <td>- Prestations MSS</td> <td style="text-align: right;">32000</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>78 - Reprise sur amortissements et provisions, report des engagements</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>TOTAL DES PRODUITS</b></td> <td style="text-align: right;"><b>492 925</b></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>87. Contributions volontaires en nature</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Bénévolat</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Prestations en nature</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Dons en nature</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0ffe0;"><b>RESULTAT</b></td> <td style="text-align: right;"><b>7 800</b></td> </tr> </table>	<b>86. Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>20 000</b>	- Secours en nature		- Mise à disposition gratuite biens / prestations	20000	- Personnels bénévoles		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	<b>31 000</b>	- Marchandises	10000	- Prestations de services	21000	- Produits des activités annexes		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>247 500</b>	- Etat (à détailler) :		MSS	35000	subventions projets	35000	- Région(s) :		ans	43500	- Département(s) :	120000	fonctionnement	8000	- Commune(s) :		- Organismes sociaux (à détailler) :		- Fonds européens		Apprentissage	8000	- Autres (précisez) :		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>172 425</b>	- Cotisations et conventions don et necenat	168425		4000	<b>76 - Produits financiers</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>42000</b>	- Manifestations diverses	10000	- Prestations MSS	32000	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions, report des engagements</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>492 925</b>	<b>87. Contributions volontaires en nature</b>		- Bénévolat		- Prestations en nature		- Dons en nature		<b>RESULTAT</b>	<b>7 800</b>
<b>60 - Achats</b>	<b>30 550</b>																																																																																																																																								
- Achat d'études et de prestations de services	15000																																																																																																																																								
- Achats non stockés de matières et fournitures	2750																																																																																																																																								
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	5400																																																																																																																																								
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	2000																																																																																																																																								
- Fournitures administratives	5400																																																																																																																																								
- Autres fournitures																																																																																																																																									
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>28 100</b>																																																																																																																																								
- Sous-traitance générale																																																																																																																																									
- Locations mobilières et immobilières	20400																																																																																																																																								
- Entretien et réparation	4200																																																																																																																																								
- Assurances	3000																																																																																																																																								
- Documentation	500																																																																																																																																								
- Divers																																																																																																																																									
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>5 000</b>																																																																																																																																								
- Rémunérations intermédiaires et honoraires																																																																																																																																									
- Publicité, publications	2000																																																																																																																																								
- Déplacements, missions et réceptions	800																																																																																																																																								
- Frais postaux et de télécommunication	2000																																																																																																																																								
- Services bancaires	200																																																																																																																																								
- Divers																																																																																																																																									
<b>63 - Impôts et taxes</b>																																																																																																																																									
- Impôts et taxes sur rémunérations																																																																																																																																									
- Autres impôts et taxes																																																																																																																																									
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>412 200</b>																																																																																																																																								
- Rémunération du personnel permanent	320000																																																																																																																																								
- Rémunération du personnel contrat aidé																																																																																																																																									
- Charges sociales	80000																																																																																																																																								
- Autres charges de personnel	12200																																																																																																																																								
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>9275</b>																																																																																																																																								
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>																																																																																																																																									
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>																																																																																																																																									
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>485 125</b>																																																																																																																																								
<b>86. Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>20 000</b>																																																																																																																																								
- Secours en nature																																																																																																																																									
- Mise à disposition gratuite biens / prestations	20000																																																																																																																																								
- Personnels bénévoles																																																																																																																																									
<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	<b>31 000</b>																																																																																																																																								
- Marchandises	10000																																																																																																																																								
- Prestations de services	21000																																																																																																																																								
- Produits des activités annexes																																																																																																																																									
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>247 500</b>																																																																																																																																								
- Etat (à détailler) :																																																																																																																																									
MSS	35000																																																																																																																																								
subventions projets	35000																																																																																																																																								
- Région(s) :																																																																																																																																									
ans	43500																																																																																																																																								
- Département(s) :	120000																																																																																																																																								
fonctionnement	8000																																																																																																																																								
- Commune(s) :																																																																																																																																									
- Organismes sociaux (à détailler) :																																																																																																																																									
- Fonds européens																																																																																																																																									
Apprentissage	8000																																																																																																																																								
- Autres (précisez) :																																																																																																																																									
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>172 425</b>																																																																																																																																								
- Cotisations et conventions don et necenat	168425																																																																																																																																								
	4000																																																																																																																																								
<b>76 - Produits financiers</b>																																																																																																																																									
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>42000</b>																																																																																																																																								
- Manifestations diverses	10000																																																																																																																																								
- Prestations MSS	32000																																																																																																																																								
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions, report des engagements</b>																																																																																																																																									
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>492 925</b>																																																																																																																																								
<b>87. Contributions volontaires en nature</b>																																																																																																																																									
- Bénévolat																																																																																																																																									
- Prestations en nature																																																																																																																																									
- Dons en nature																																																																																																																																									
<b>RESULTAT</b>	<b>7 800</b>																																																																																																																																								